



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non

Période terminée le 30 septembre 2015
Publié le 27 novembre 2015

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 septembre 2015
Publié le 27 novembre 2015

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les six mois ayant pris fin le 30 septembre 2015, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Afin de célébrer la Semaine de l'histoire du Canada et 2015 à titre d'Année du sport au Canada, le Conseil a publié un blogue pour souligner les œuvres de la collection de la Banque d'art qui explorent le croisement historique entre l'art et le sport. Ces œuvres incluaient *Skaters - Rideau Canal*, de Toni Hafkenscheid, *Snow Boarder*, de Isaaci Etidloie, et *Shinny Rink*, de Scott Conarroe.

Le 26 septembre, dans le cadre des Journées de la culture, le Conseil a ouvert ses portes au public canadien. En plus de parcourir la collection de la Banque d'art, les visiteurs étaient invités à s'essayer au dessin de contour, au collage couleur et à la sculpture en papier interactive, et à discuter de l'art avec des conseillers, des encadreurs et des techniciens de la Banque d'art.

Suite à une compétition passionnée les 22 et 25 septembre, 21 violonistes et violoncellistes talentueux ont pu emporter à la maison un instrument de musique rare de la Banque d'instruments de musique du Conseil, un prêt qui s'étendra jusqu'en 2018. De qualité légendaire, les instruments ont été créés par certains des luthiers les plus renommés du monde, notamment Stradivari, Guarneri et Gagliano. La collection complète est évaluée à plus de 41 millions de dollars US.

Le 28 septembre, le Conseil a lancé la saison des Prix littéraires du gouverneur général en annonçant un nouveau concours dans les médias sociaux visant à célébrer les grands livres ayant marqué l'histoire du programme de prix. Les amateurs de livres du Canada étaient invités à publier une photo d'eux-mêmes avec leur livre préféré ayant remporté un Prix du gouverneur général, en utilisant l'identifiant @Conseilartscan et les mots-clés #LivresGG et #Meslivresdici.

Résultats nets

	Trois mois se terminant le 30 septembre				Six mois se terminant le 30 septembre			
	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
(en milliers de dollars)								
Revenus	1 342	1 185	157	13%	2 997	2 383	614	26%
Charges	(32 812)	(41 517)	(8 705)	-21%	(134 139)	(135 372)	(1 233)	-1%
Crédits parlementaires	41 000	46 000	(5 000)	-11%	123 000	124 000	(1 000)	-1%
Surplus (déficit) de la période	9 530	5 668	3 862	68%	(8 142)	(8 989)	847	-9%

Aperçu des résultats nets du deuxième trimestre

Le surplus pour le trimestre s'établissait à 9,5 M\$, une augmentation de 3,9 M\$ comparativement au deuxième trimestre du précédent exercice. Cette augmentation est principalement liée à la diminution de 9,0 M\$ des dépenses liées aux subventions, atténuée par seulement 5,0 M\$ en crédits parlementaires pour la période comparativement à la même période l'année dernière. Cette diminution des dépenses liées aux subventions est attribuable au moment de l'approbation des dépenses de subventions. Pour la période cumulative de six mois, les dépenses en subventions sont comparables.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers dans le but de se maintenir en ligne avec le budget.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Activités liées aux programmes

Le Conseil a reçu des propositions des quatre coins du pays en réponse à son appel d'offres concernant l'initiative {Ré}conciliation – un partenariat unique avec la Fondation de la famille J. W. McConnell et le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada, qui vise à promouvoir les collaborations artistiques entre artistes autochtones et non autochtones. Les propositions ont été évaluées et les résultats seront rendus publics à l'automne 2015.

Leadership et gouvernance

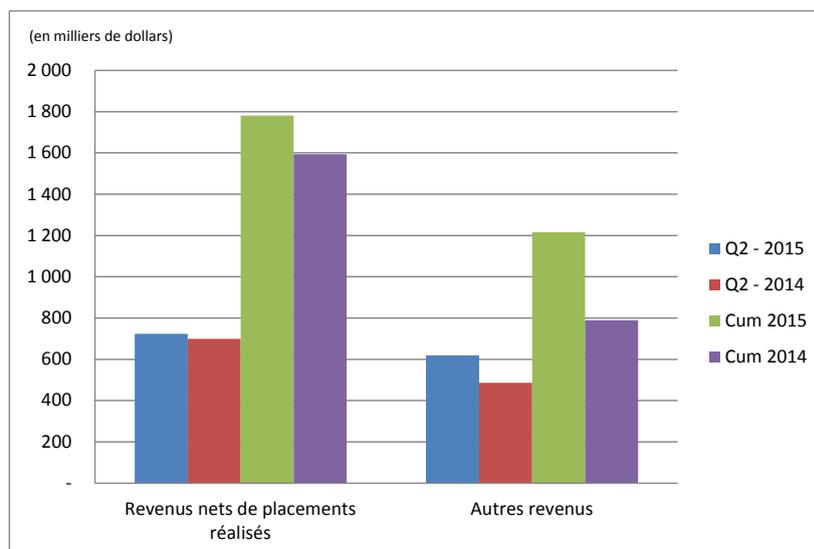
Le 30 juillet, [Pierre Lassonde](#) a été nommé président du conseil d'administration du Conseil. Monsieur Lassonde est entré en fonction immédiatement pour un mandat de cinq ans.

La directrice de la Banque d'art du Conseil des arts du Canada, Victoria Henry, a pris sa retraite le 11 septembre.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

Revenus



Revenus de placements

Les revenus nets de placement pour le trimestre sont comparables à ceux de la même période l'année dernière. Pour les six mois cumulés, les revenus nets de placement sont 12 % plus élevés qu'à la même période l'année dernière mais devraient correspondre au budget en fin d'année.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont plus élevés que ceux de l'année dernière essentiellement en raison de la réception d'un remboursement d'impôts fonciers de 275 000 \$ de notre ancien propriétaire, Oxford Properties. Conjointement avec ce remboursement et le 150 000 \$ reçu de la Fondation J. W. McConnell au cours du premier trimestre, le Conseil s'attend à ce que les autres revenus soient plus élevés que le budget anticipé par approximativement 400 000 \$.

Charges

	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)	2015	2014	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)						
Subventions, prix et paiements aux auteurs	24 137	33 101	(8 964)	117 052	118 035	(983)
Livraison des programmes de transfert	3 924	3 851	73	7 878	7 916	(38)
Services à la communauté artistique	353	242	111	656	800	(144)
Résultats nets de la Banque d'art	55	74	(19)	178	200	(22)
Commission canadienne pour l'UNESCO	430	380	50	968	932	36
Administration générale	3 913	3 869	44	7 407	7 489	(82)
Total	32 812	41 517	(8 705)	134 139	135 372	(1 233)

Les charges liées aux subventions pour le trimestre sont moins élevées qu'à la même période l'an dernier parce que les échéanciers des concours et les dates d'approbation des résultats par le conseil d'administration étaient différents de l'année dernière. Le comparatif pour la période de six mois est plus enligné avec une variation de moins de 1%.

Toutes les autres dépenses sont comparables, tant pour la période de trois mois que le cumul de six mois.

Le Conseil s'attend à ce que les charges totales de subventions soient enlignées avec le budget initial de 154,8 M\$ pour l'année.

Actifs financiers

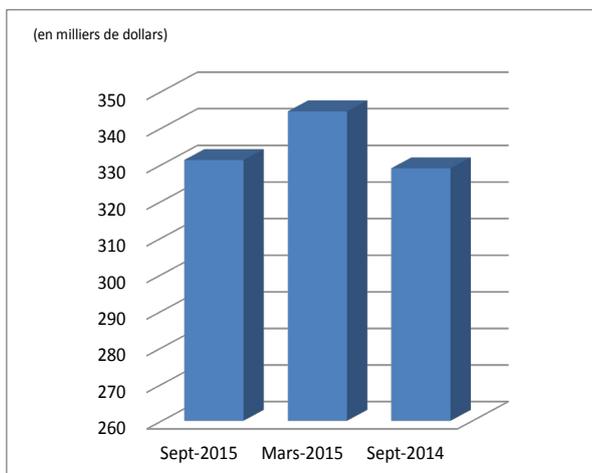
(en milliers de dollars)	30 septembre 2015	31 mars 2015	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 161	1 226	31 935
Débiteurs	2 502	2 732	(230)
Placements de portefeuille	331 198	344 491	(13 293)
Total	366 861	348 449	18 412

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 31,9 M\$ des équivalents de trésorerie est principalement expliquée par la réception, en septembre, de 17 M\$ en crédits parlementaires pour le mois d'octobre ainsi que par une augmentation de 24,9 M\$ de subventions impayées depuis le 31 mars 2015 moins le déficit de 8,1 M\$ pour la période de six mois.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 30 septembre 2015 était de 331,2 M\$, dont 80,8 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une diminution de 13,3 M\$ depuis le 31 mars 2015 mais une augmentation de 2,2 M\$ par rapport au 30 septembre 2014.



Le fonds dans son ensemble a présenté un rendement absolu négatif de 3,1 % pour le trimestre, soit 1,6 % de moins que le rendement de l'indice de référence. La cause principale des rendements négatifs pendant cette période fut les rendements négatifs dans les marchés des actions canadiennes et internationales qui ont affiché des rendements négatifs pour le trimestre (-7,9 % et -2,8 % respectivement). Ces rendements négatifs ont été en partie atténués par la performance de nos gestionnaires d'infrastructure (12,2 %) par rapport à l'indice de référence (1,0 %) pour le même trimestre.

Depuis le 1er janvier 2015, le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu de 2,3 %, soit 1,8 % de moins que le rendement de l'indice de référence. Les principaux responsables des bas rendements depuis le début de l'année est une combinaison des rendements négatifs des actions canadiennes de 7,0 % et la sous performance des gestionnaires d'action internationales qui ont manqué par 5,0 % l'indice de référence de 7,6 % durant cette période.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 septembre 2015	31 mars 2015	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	53 612	28 751	24 861
Créditeurs et frais à payer	2 216	2 499	(283)
Produits reportés	6 829	7 061	(232)
Avantages sociaux futurs	2 782	2 592	190
Crédits parlementaires reportés	17 000	-	17 000
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	38 961	42 956	(3 995)
Total	121 400	83 859	37 541

Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer

L'augmentation de 24,9 M\$ depuis le 31 mars 2015 découle du fait que des subventions comptabilisées n'avaient pas encore été versées à la fin de la période de six mois.

Crédits parlementaires reportés

L'augmentation de 17,0 M\$ est due aux crédits parlementaires d'octobre 2015 qui ont été reçus et encaissés par la fin de la période et qui seront comptabilisés comme revenus seulement au cours du trimestre suivant.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2015	2015	
Immobilisations corporelles	7 197	7 524	(327)
Actifs de la Banque d'art	19 425	19 425	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	101	180	(79)
Total	26 724	27 130	(406)

Actifs de la Banque d'art

La Banque d'art du Conseil détient environ 17 500 œuvres d'art contemporains canadiens. Au 30 septembre 2015, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art étaient d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de la Banque d'art à leur valeur estimative.

Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et neuf instruments prestigieux de grande qualité. En plus, le Conseil gère treize instruments prêtés. La valeur estimative de ces instruments de musique au 30 septembre 2015 était de 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure ses instruments de musique à leur valeur estimative.

GESTION DU RISQUE

Risque d'organisation

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

Le Comité des finances et de l'audit a approuvé le plan stratégique d'atténuation des risques présenté par la haute direction lors de la réunion de novembre 2014. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité des finances et de l'audit.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Le portefeuille de titres du Conseil est principalement exposé aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au Conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs de placement à long terme et les lignes directrices régissant les placements de portefeuille.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés en ce qui a trait aux montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours de la période de six mois sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 septembre	
	2015	2014
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	182 097	182 083
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(123 000)	(124 000)
Crédits parlementaires reportés - octobre 2015	(17 000)	(16 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	42 097	42 083



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2015 n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

27 novembre 2015



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Directrice générale des services financiers par interim

État de la situation financière

(non vérifié)	30 septembre	31 mars
(en milliers de dollars)	2015	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 161 \$	1 226 \$
Débiteurs	2 502	2 732
Placements de portefeuille (note 3)	331 198	344 491
Total des actifs financiers	366 861	348 449
PASSIFS		
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	53 612	28 751
Créditeurs et charges à payer	2 216	2 499
Revenus reportés	6 829	7 061
Avantages sociaux futurs	2 782	2 592
Crédits parlementaires reportés	17 000	-
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	38 961	42 956
Total des passifs	121 400	83 859
ACTIFS FINANCIERS NETS	245 461	264 590
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	7 197	7 524
Actifs de la Banque d'art	19 425	19 425
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	101	180
Total des actifs non financiers	26 724	27 130
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	272 185 \$	291 720 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	229 615	237 757
Gains de réévaluation cumulés	42 570	53 963
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	272 185 \$	291 720 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2015	2014	2015	2014
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	8 946 \$	723 \$	699 \$	1 781 \$	1 593 \$
Autres revenus	1 107	619	486	1 216	790
Total des revenus	10 053	1 342	1 185	2 997	2 383
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, prix et paiements aux auteurs	154 787	24 137	33 101	117 052	118 035
Livraison des programmes de transfert	17 848	3 924	3 851	7 878	7 916
Services à la communauté artistique	2 007	353	242	656	800
	174 642	28 414	37 194	125 586	126 751
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	222	55	74	178	200
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 122	430	380	968	932
Administration générale	15 162	3 913	3 869	7 407	7 489
Total des charges	192 148	32 812	41 517	134 139	135 372
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(182 095)	(31 470)	(40 332)	(131 142)	(132 989)
Crédits parlementaires	182 097	41 000	46 000	123 000	124 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	2	9 530	5 668	(8 142)	(8 989)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	237 757	220 085	220 283	237 757	234 940
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	237 759 \$	229 615 \$	225 951 \$	229 615 \$	225 951 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	51 145 \$	42 503 \$	53 963 \$	39 037 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	(8 530)	2 515	(11 348)	5 981
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(45)	(306)	(45)	(306)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(8 575)	2 209	(11 393)	5 675
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	42 570 \$	44 712 \$	42 570 \$	44 712 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	9 530 \$	5 668 \$	(8 142) \$	(8 989) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(157)	(216)	(179)	(418)
Amortissement des immobilisations corporelles	284	262	506	525
	127	46	327	107
Acquisition de charges payées d'avance	(64)	(570)	(102)	(1 073)
Utilisation de charges payées d'avance	28	531	181	830
	(36)	(39)	79	(243)
Gains (pertes) nets de réévaluation	(8 575)	2 209	(11 393)	5 675
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	1 046	7 884	(19 129)	(3 450)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	244 415	234 023	264 590	245 357
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	245 461 \$	241 907 \$	245 461 \$	241 907 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Activités de fonctionnement				
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	9 530 \$	5 668 \$	(8 142) \$	(8 989) \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	60	(408)	(20)	(408)
Amortissement d'immobilisations corporelles	284	262	506	525
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(36)	(39)	79	(243)
Augmentation des avantages sociaux futurs	107	4	190	63
Produits transférés des revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe aux revenus de placements (note 5)	(174)	(69)	(437)	(446)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(20 749)	(10 493)	41 576	39 941
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(10 978)	(5 075)	33 752	30 443
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(157)	(216)	(179)	(418)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(923)	(2 171)	(3 211)	(5 660)
Disposition de placements de portefeuille	26	5 488	1 573	7 968
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	(897)	3 317	(1 638)	2 308
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(12 032)	(1 974)	31 935	32 333
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	45 193	34 016	1 226	(291)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	33 161 \$	32 042 \$	33 161 \$	32 042 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 septembre 2015

1. AUTORISATION ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services à la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'une secrétaire générale qui fait partie de son équipe exécutive de gestion.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2015					Fin de l'exercice 31 mars 2015		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	112 970	-	31 278	144 248	53	112 970	156 036	55
Obligations	70 750	-	2 105	72 855	27	70 750	75 463	27
Alternatifs	20 630	-	6 579	27 209	10	20 630	27 148	10
Marché monétaire	5 968	-	-	5 968	2	6 446	6 446	2
Immobilier	7 090	60	2 086	9 116	3	7 735	9 525	3
Infrastructure	8 147	75	4 695	12 767	5	5 689	8 596	3
	225 555	135	46 743	272 163	100	224 220	283 214	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	23 975	-	6 905	30 880	52	24 095	33 593	55
Obligations	14 745	-	432	15 177	26	14 745	15 720	26
Alternatifs	5 298	-	1 683	6 981	12	5 298	6 965	11
Immobilier	1 894	15	573	2 452	4	2 062	2 560	4
Infrastructure	2 173	19	1 391	3 545	6	1 561	2 439	4
	48 085	34	10 984	59 035	100	47 761	61 277	100
Total des placements	273 640	169	57 727	331 198		271 981	344 491	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs de la Banque d'art, la valeur résiduelle des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été dérivés des estimations approuvées par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2015 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 21 800 000 \$ (31 mars 2015 : 22 685 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 80 835 000 \$ (31 mars 2015 : 83 962 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans cinq fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes, comme indiqué dans la politique de placement et des objectifs de rendement qui est approuvée par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – titres canadiens	9 %	5 %	10 %	15 %
Actions – titres internationaux	44 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	27 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	3 %	0 %	7,5 %	10 %
Infrastructure	5 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	2 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 5 968 000 \$ (31 mars 2015 : 6 446 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans un fonds commun canadien et deux fonds communs globaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations proviennent d'une obligation de base plus, qui peut inclure des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice Univers obligataire FTSE TMX. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor canadien à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 septembre 2015	31 mars 2015
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	33 161	1 226
Débiteurs	Coût amorti	2 502	2 732
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	331 198	344 491
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	Coût amorti	53 612	28 751
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 216	2 499

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de

fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif

qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2015				Fin de l'exercice 31 mars 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	515	32 646	-	33 161	240	986	-	1 226
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	-	144 248	-	144 248	-	156 036	-	156 036
Obligations	-	72 855	-	72 855	-	75 463	-	75 463
Alternatifs	-	-	27 209	27 209	-	-	27 148	27 148
Marché monétaire	-	5 968	-	5 968	-	6 446	-	6 446
Immobilier	-	-	9 116	9 116	-	-	9 525	9 525
Infrastructure	-	-	12 767	12 767	-	-	8 596	8 596
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	-	30 880	-	30 880	-	33 593	-	33 593
Obligations	-	15 177	-	15 177	-	15 720	-	15 720
Alternatifs	-	-	6 981	6 981	-	-	6 965	6 965
Immobilier	-	-	2 452	2 452	-	-	2 560	2 560
Infrastructure	-	-	3 545	3 545	-	-	2 439	2 439
	-	269 128	62 070	331 198	-	287 258	57 233	344 491
Total	515	301 774	62 070	364 359	240	288 244	57 233	345 717

Passifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2015				Fin de l'exercice 31 mars 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l'exercice	
	30 septembre 2015		31 mars 2015	
Solde d'ouverture pour la période	42 956	\$	37 097	\$
Transfert des (aux) revenus nets de placements (note 7)				
Revenus nets de placements	370		4 247	
Utilisation des fonds	(807)		(2 324)	
	(437)		1 923	
Gains (pertes) non-réalisés sur placements de portefeuille	(3 455)		5 664	
Reclassés à l'état des résultats - portefeuille	(103)		(1 728)	
Solde de fermeture pour la période	38 961	\$	42 956	\$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l'exercice	
	30 septembre 2015		31 mars 2015	
Excédent accumulé des activités				
Dotation - contribution initiale	50 000	\$	50 000	\$
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569		37 569	
Réserve - excès de revenus de placements				
Solde au début de la période	124 445		122 445	
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-		2 000	
Solde à la fin de la période	124 445		124 445	
Excédent				
Solde au début de la période	25 743		24 926	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(2 000)	
Surplus (déficit) pour la période	(8 142)		2 817	
Solde à la fin de la période	17 601		25 743	
Total de l'excédent accumulé des activités	229 615		237 757	
Gains de réévaluation cumulés				
Solde au début de la période	53 963		39 037	
Variations de la juste valeur	(11 393)		14 926	
Solde à la fin de la période	42 570		53 963	
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	272 185	\$	291 720	\$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	(60) \$	408 \$	20 \$	408 \$
Transfert des revenus reportés				
- contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	174	69	437	446
Gains (pertes) nettes sur devises étrangères	9	(8)	(2)	(11)
Revenus d'intérêts et de dividendes et autres distributions	1 117	960	2 285	1 915
Frais de gestion du portefeuille	(517)	(730)	(959)	(1 165)
	723 \$	699 \$	1 781 \$	1 593 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Revenus de location	304 \$	311 \$	611 \$	625 \$
Autres revenus	35	38	70	73
Frais administratifs	(391)	(419)	(854)	(889)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(4)	(5)	(9)
	(55) \$	(74) \$	(178) \$	(200) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Dépenses de programmes	98 \$	73 \$	353 \$	355 \$
Programmes - contributions reçues	-	(1)	(9)	(4)
Frais administratifs	332	308	624	581
	430 \$	380 \$	968 \$	932 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
(Augmentation) diminution des débiteurs	(168) \$	167 \$	230 \$	1 981 \$
Augmentation (diminution) des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	(19 303)	(6 961)	24 861	24 185
Diminution des créditeurs et charges à payer	(25)	(444)	(283)	(1 903)
Diminution des revenus reportés	(253)	(255)	(232)	(322)
Augmentation (diminution) des crédits parlementaires reportés	(1 000)	(3 000)	17 000	16 000
Variation nette	(20 749) \$	(10 493) \$	41 576 \$	39 941 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.